

**Résolution CDNI 2017-II-3  
Programme de travail CDNI 2018-2019**

*La Conférence des Parties Contractantes se réserve la possibilité de procéder à des ajustements au regard d'éventuelles priorités qui pourraient intervenir en cours de programmation.*

N°	Mandat / Objet	Durée		Références	Priorité
		de	à		
<b>Partie A</b>					
<b>1.</b>	<b>Système de financement selon l'article 6 de la CDNI</b>				
	1.1. Évaluation du tarif de 7,50 € / 1000 litres au vu des coûts globaux du réseau des stations de réception et évaluation du réseau des stations de réception	2018	2019	CPC (16) 43 final	I
	1.2. Analyse de la nécessité et des conditions pour la perception de la rétribution d'élimination pour les carburants alternatifs, en particulier le GNL, au sens de l'article 6 de la CDNI	2018		CPC (17) 11 Résolution CDNI 2017-I-5	II
	1.3. Révision des modalités de tarification de l'article 6 de la CDNI en vue de promouvoir la réduction des déchets	2018	2019	Proposition de la profession (2018)	II
	1.4. Élaboration des péréquations financières trimestrielles et annuelles				Permanent
<b>2.</b>	<b>Optimisation de l'exploitation du réseau des stations de réception</b>				
	2.1. Benchmarking CDNI / Partie A – déchets huileux et graisseux - Analyse des processus d'élimination (critères qualitatifs)	2018	2019	CPC (16) 26 int	I
<b>3.</b>	<b>Possibilités d'utiliser la carte ECO pour proposer une gestion facilitée d'autres services/ procédures</b> (ex : dématérialisation de la partie liée à la réception des déchets)	2018	2019		I
<b>4.</b>	<b>Protection des données personnelles du SPE-CDNI et mise en place des procédures adaptées</b>	2018	2019		I
<b>5.</b>	<b>Exploitation statistique des données anonymisées du SPE-CDNI</b>	2018	2019		II

6.	<b>Recensement électronique des déchets déposés (suite à donner au projet pilote SAB-SRM)</b>	2018	2019		I
<b>Partie B</b>					
7.	<b>Suivi de la ratification et de la mise en œuvre de la modification de la Convention intégrant des dispositions concernant le traitement de résidus gazeux de cargaison liquide</b>			Résolution CDNI 2017-I-4	I
8.	<b>Suivi des infrastructures relatives au dépôt de déchets liés à la cargaison, article 5.02</b>	2018	2019		
	8.1. Recensement des sanctions applicables et autorités compétentes	2018	2019		II
	8.2 État des lieux de la mise en œuvre : communication par les Parties contractantes des informations pertinentes concernant la mise en œuvre de la Partie B		2018		I
	8.3. Amélioration de l'information disponible sur les infrastructures		2019		I
9.	<b>Préparation de l'attestation de déchargement 2020</b>	2019			II
10.	<b>Rédaction d'un guide relatif au transport unique</b>		2018	CDNI/G (17) 12	I
11.	<b>Rédaction d'un guide relatif à la liste des marchandises de la CDNI</b>		2018		I
<b>Partie C</b>					
12.	<b>Collecte, dépôt et réception d'autres déchets survenant lors de l'exploitation du bâtiment</b>				
	12.1 État des lieux de la mise en œuvre : communication par les Parties contractantes des informations pertinentes concernant la mise en œuvre de la Partie C			CPC (14) 29 int.	I

	12.2 Recensement des sanctions applicables et autorités compétentes	2018		CPC (14) 29 int.	I
	12.3 Mise à jour de l'information disponible sur les infrastructures				Permanent
13.	<b>Extension aux bateaux à passagers avec plus de 12 personnes du champ d'application de l'interdiction visée à l'article 9.01, paragraphe 3</b> - étude d'impact - complément à la prescription	2018	2019	CPC (11) 40 add. CDNI/G (16) 9 int.	I
14	<b>Mise à jour du guide relatif à l'élimination des déchets et à l'utilisation de produits de nettoyage</b>	2018	2019	CPC (16) 1 final	I
15.	<b>Poursuite de l'harmonisation des dispositions de la Partie C</b>				Permanent
<b>Questions générales</b>					
16.	<b>Communication relative à la mise en œuvre de la Convention</b> (mise à jour du contenu du site Internet, communiqués de presse, WaSTo)		2019		Permanent
17.	<b>FAQ : élaboration et mise à jour de FAQ (simplification des FAQ existantes)</b>				Permanent
18.	<b>Examen de la possibilité de digitaliser des documents (par ex. l'attestation de déchargement, le contrat de transport, – sur proposition de la profession)</b>	2018			II
19.	<b>Relation avec des pays tiers intéressés par une adhésion à la Convention (création d'un groupe de travail dédié à préparer l'adhésion des États danubiens)</b>	2018	2019		I
20.	<b>Harmonisation internationale, notamment par rapport aux dispositions applicables sur le Danube</b>				Permanent
21.	<b>Préparation d'un nouvel atelier international pour la mise en œuvre des Parties B et C</b>	2019			II